



VILLE D'ESCAUDAIN

Escaudain Infos

N°32 - Avril 2012



Monsieur le Maire, Messieurs GAZZARIN et WERY, adjoints municipaux, et Monsieur BENAMARA, conseiller municipal délégué, devant les futurs bâtiments de la société « Epicap » qui s'installera au nord du parc d'activités des Six Marianne.



Sommaire

EDITO :	page 2	JEUNESSE :	page 11
TRAVAUX :	pages 3 et 4	LES QUARTIERS :	page 12
CÉRÉMONIES :	page 4	FINANCES :	pages 12 et 13
SPORTS :	pages 5 et 6	HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT :	page 14
CULTURE :	pages 7 et 8	DIVERS :	pages 14 et 15
ENSEIGNEMENT :	page 8	MANIFESTATIONS À VENIR :	page 15
ESPACES NUMÉRIQUES DE PROXIMITÉ :	pages 9 et 10	LA TRIBUNE DES GROUPES :	page 16

EDITO

L'élaboration du Budget Primitif de la Ville pour l'année 2012 n'a pas été facile ; d'année, en année, nous sommes face à un contexte de plus en plus incertain et à des difficultés de plus en plus grandes, liées à la politique gouvernementale. Il nous faut donc amplifier la prudence et nos choix ont été guidés par la volonté de ne pas augmenter la fiscalité locale, de ne pas emprunter, de réduire le fonctionnement tout en maintenant les services à la population.

Nous avons voulu, malgré tout, investir pour mener à bien nos projets dans le cadre du développement et de la rénovation urbaine ; cela a nécessité un combat de tous les jours en direction des financeurs extérieurs et nous sommes en préparation de projets dans le cadre de l'ANRU 2.

2012 n'est donc pas une année facile d'autant qu'elle est marquée par les échéances électorales : la présidentielle dont le résultat sera essentiel pour l'avenir du pays, les élections législatives qui décideront de la composition de l'Assemblée Nationale laquelle vote les lois.

Faut-il rappeler que le vote, s'il n'est pas obligatoire, doit être une obligation morale pour chaque électrice et électeur ; c'est l'occasion pour chacun, de choisir qui, demain, sera aux responsabilités dans le pays.

Je me permets donc de vous rappeler les dates des élections :

- Dimanche 22 Avril : 1er tour de la présidentielle
- Dimanche 6 Mai : 2e tour de la présidentielle
- Dimanche 10 Juin : 1er tour des législatives
- Dimanche 17 Juin : 2e tour des législatives



Votre Maire, Jacky LAURE

TRAVAUX

LE HAMEAU SAINT MARCK FAIT PEAU NEUVE

Les travaux entrepris depuis cet été à l'école Langevin sont maintenant quasiment achevés, puisqu'après la construction des nouveaux sanitaires, la réfection du préau, le renforcement de l'isolation, le remplacement des châssis et la remise aux normes de l'ensemble du bâtiment, il ne reste plus au personnel communal qu'à terminer de repeindre l'ensemble des classes de l'école.



la bibliothèque de l'école Langevin

Le timing était idéal puisque le quartier est en plein renouveau. En effet après la construction de plusieurs maisons individuelles, les travaux du lotissement de 32 maisons locatives (20 T3 et 12 T4) entrepris par la société SRCJ (filiale de Soginorpa) dans la rue Arthur Brunet sont bien avancés. La livraison est prévue pour la fin d'année.



logements en construction rue A. Brunet

ZONE D'ACTIVITÉS DES SIX MARIANNE

Outre l'hôtel d'entreprises (qui propose aux sociétés d'y louer des bureaux et des ateliers), la zone d'activité comprend également plusieurs parcelles proposées à la vente. La société Travaux et Construction y est déjà installée depuis près de deux ans maintenant, la société Spheretech, qui a conçu un système détectant les dysfonctionnements des moteurs de voiture après analyse de la combustion, a obtenu son permis de construire et devrait commencer les travaux prochainement, tout comme la société Maison Cabre Construction, constructeur de maisons individuelles.

Enfin tout au nord de la zone d'activités, un entrepreneur fait élever deux bâtiments. Le premier, réhabilitant d'anciennes friches Usinor, sera proposé à la location à d'autres sociétés, et il installera dans le second une nouvelle société, « Epicap », spécialisée dans la commercialisation d'équipements de désamiantage. Cette nouvelle entreprise devrait permettre la création d'une dizaine d'emplois. Les travaux avancent à grand pas et sont visibles depuis l'autoroute.

Cela contribue à changer le visage d'Escaudain et montre le dynamisme de notre ville, puisqu'il n'y a encore que quelques semaines se dressaient là les restes de bâtiments industriels. Rappelons que la zone d'activités est idéalement située, à quelques dizaines de mètres du double échangeur autoroutier, et visible depuis l'axe Douai-Valenciennes. Un atout non négligeable pour les entrepreneurs, d'autant que le dispositif de la zone franche urbaine dont elle fait partie a été prolongé récemment.



avancée des travaux de la société Epicap

TRAVAUX DIVERS



Trottoir rue Marceau

La phase 2 de l'aménagement de la **résidence du domaine de la ferme** est commencée. Les travaux de voirie et réseaux sont en cours dans le prolongement de la rue des Semailles et devraient être terminés d'ici quelques semaines. La construction de 34 logements locatifs pourra alors débuter.

Les trottoirs de la **rue Marceau** et de l'**impasse Denfert Rochereau** ont été entièrement refaits. La chaussée de l'impasse Denfert Rochereau sera rénovée à son tour dans les jours qui viennent.

La ville a fait l'acquisition d'une propriété sise au **9, rue Danton** pour y implanter un parking. Les travaux de démolition du logement sont maintenant achevés et la réalisation du parking d'une dizaine de places va pouvoir démarrer.

SITE KNOX

Les travaux de la 1ère phase de l'avenue de la Paix sont maintenant terminés. L'éclairage public devrait être posé prochainement et les plantations seront réalisées à l'automne. Les couches finales des revêtements seront posées en fin d'année, après la réalisation du gros œuvre des dix logements en accession à la propriété.

Quant aux travaux d'élargissement de la rue Cuvinot qui devaient démarrer au début de l'année, ils ont été reportés à la fin du 2ème trimestre en raison d'un retard dans la passation des conventions avec les concessionnaires pour l'enfouissement des réseaux.

Enfin, les travaux de la médiathèque devraient démarrer au 2ème trimestre.

RD 645 (AVENUE JULES GUESDE)

Les travaux continuent leur progression, l'enfouissement du réseau téléphonique est terminé. Les plantations et l'engazonnement sont sur le point d'être réalisés, les travaux d'éclairage public sont en cours et les revêtements des trottoirs sont eux bien avancés.

Un cheminement piéton en béton brossé est en cours de réalisation le long de la « porte verte ». Il reliera les rues Paul Bert et Emile Zola et sera doté d'un éclairage public.



La « porte verte » avenue Jules Guesde

CÉRÉMONIES

VŒUX À LA POPULATION

Le 13 janvier dernier était organisée à la salle de la Jeunesse la traditionnelle cérémonie des vœux à la population où Jeannette MARCUZZI, adjointe à la culture, fêtes et cérémonies a accueilli et remercié le nombreux public et les personnalités présentes et transmis les excuses de celles et ceux qui n'ont pu y assister.

Après le discours de Michel LEFEBVRE, vice-président du conseil général, Bruno SALIGOT, 1er adjoint, a souligné la bonne tenue des finances municipales qui, sans recourir à l'emprunt ni augmenter les taux d'impositions locales, ont permis la réalisation d'importants travaux (différents travaux de voirie, rénovation de bâtiments communaux ou scolaires, etc.).



Enfin, Monsieur le Maire, après avoir renouvelé ses vœux, a évoqué les difficultés rencontrées, liées à la politique présidentielle et gouvernementale, notamment à la réforme des collectivités territoriales et aux restrictions des dotations de l'Etat, ce qui contraint ces dernières à limiter leurs actions en matière d'investissement et à réduire leur fonctionnement avant d'annoncer qu'il travaillait doré et déjà à l'élaboration d'un dossier de candidature pour l'éventuelle seconde phase de rénovation urbaine (« ANRU 2 ») démontrant ainsi sa volonté de toujours valoriser la ville d'Escaudain. Il a terminé en rendant hommage aux nombreuses associations escaudinoises et à l'engagement important de leurs bénévoles, qui contribuent ainsi à renforcer le lien social parmi la population, que ce soit à l'échelle d'un quartier, à travers une activité spécifique ou encore en direction d'un public particulier.

Tout au long de la soirée la cérémonie était agrémentée d'airs de musique joués par l'harmonie avant de se clôturer par le traditionnel buffet concocté par les services municipaux.

NOCES D'OR 2012

Mesdames, Messieurs, vous êtes domiciliés à Escaudain et cette année vous aurez 50, 60 voire 70 ans de mariage, alors pensez à venir vous inscrire en mairie, service de l'état-civil à partir du mois de juillet et jusqu'au 15 septembre à la **cérémonie des noces d'or** qui aura lieu le **dimanche 14 octobre 2012**.

SPORTS

L'USEF VOUS ATTEND NOMBREUX POUR SON PROCHAIN TOURNOI INTERNATIONAL DES U15 !

Comme tous les ans, l'Union Sportive Escaudain Football organise son Tournoi International des U15 qui se déroulera les 26, 27 et 28 mai prochain.



Cette année encore le plateau sera relevé car, outre les deux équipes U15 d'Escaudain, le club aura le plaisir d'accueillir les équipes d'Issy-les-Moulineaux, de Beauvais et de Guesnain mais aussi des délégations étrangères comme l'équipe de l'université de Craiova (Roumanie), le Sporting de Charleroi (Belgique) et des joueurs de Plzen (République Tchèque), de Matoury (Guyane), ou encore d'Ashford (Angleterre), et attend les confirmations de deux autres clubs, l'un russe et l'autre polonais.

Par ailleurs, cette année le club fête ses 90 ans d'existence. Pour marquer cet événement à l'occasion de ce tournoi, outre les matches des jeunes concernés par celui-ci, deux rencontres de prestige opposant d'anciennes gloires de football seront organisées : les anciens de l'US Escaudain face aux Amis de Gilles CARDINET (ancien joueur du PSG et de Valenciennes) le samedi soir, et un match de gala

entre les anciens du Paris-Saint-Germain (années 82-86) et le Variété Club le dimanche après-midi. Pour finir, une démonstration de l'école de football du club aura lieu le lundi après-midi, avant les finales des U15. À noter que c'est Benjamin ANGOUA, joueur du VAFC, qui a été choisi comme parrain pour cette édition. Le club espère à nouveau un public nombreux pour célébrer avec lui cet événement local et régional !



8ÈME ÉDITION DE LA « JEAN-CLAUDE TREMBLAY »

Le 26 février, près de 300 concurrents issus de 25 clubs différents ont participé à la traditionnelle course en l'honneur de Jean-Claude TREMBLAY, licencié au « COMESCAUDAIN » depuis plus de 20 ans et qui pratique l'athlétisme depuis son plus jeune âge.

Six courses étaient au programme et parmi les têtes d'affiche figuraient les frères CHOPIN, fort connus sur l'inter-région, qui avaient choisi cette course pour rendre hommage à Valentin, leur neveu de 7 ans qui pratiquait également la course à pied, décédé quelques jours auparavant.

Bien entendu, le COME, représenté par près de 70 athlètes, a remporté plusieurs courses et suscité l'intérêt d'une foule acquise à la cause de la course à pied. Le parcours, qui empruntait toutes les possibilités offertes par le stade, a permis aux favoris de s'imposer, mais a été l'objet de luttes pour les places d'honneur. Cette compétition était la dernière avant les championnats de France FSGT qui se sont déroulés le 11 mars, elle a ainsi pu servir de préparation finale à tous les athlètes désireux de faire briller les couleurs de leur club.



départ de la course « senior »

LA PISCINE : BILAN APRÈS 1 AN DE FONCTIONNEMENT

Le 3 janvier 2011, la piscine Maurice Thorez rouvrait ses portes au public après plus d'un an et demi de fermeture pour travaux de réhabilitation

Cette opération de réhabilitation d'un montant global de 3.621.285 € HT a été, rappelons-le, réalisée grâce à l'intervention de la C.A.P.H qui en a :

- assuré la maîtrise d'ouvrage,
- financé 50 % du coût total après déduction des subventions (soit 1.465.153€) et préfinancé les 50 % restant

que la commune s'est engagée à rembourser sans intérêts sur une durée de 20 ans (soit environ 69 000 €/an).

Rappelons que si la piscine reste un équipement communal, son fonctionnement est assuré par un syndicat intercommunal composé de 7 communes (Abscon, Avesnes-le-Sec, Bellaing, Escaudain, Masny, Noyelles-sur-Selle, Roelux). Le syndicat comporte deux compétences : la compétence gestion du fonctionnement scolaire (assurée par les 7 communes) et la compétence gestion du fonctionnement public (assurée par la seule commune d'Escaudain).

Pour le public « enfants » :

- Durant les périodes scolaires, l'équipement accueille en priorité les élèves des écoles maternelles et élémentaires ainsi que les collégiens.
- Des leçons de natation sont également proposées aux enfants en groupes restreints les lundi, mardi et samedi.
- Une école de natation accueille le samedi les enfants âgés de plus de 12 ans ayant leur brevet de 50 mètres.
- La C.A.P.H propose également des leçons une fois par semaine dans le cadre du Centre d'Initiation Sportive.
- Plusieurs accueils de loisirs fréquentent l'équipement durant les vacances scolaires.

Pour le public « adulte » :

- Une séance est réservée aux adultes le vendredi soir.
- Une séance est réservée aux dames le mardi soir.
- Trois séances d'aquagym par semaine sont animées par les maîtres nageurs les lundi, mercredi et vendredi.

Et pour se détendre avant ou après sa séance de natation, un sauna est mis à disposition.

Enfin, les clubs de natation et de Water Polo de Denain disposent de créneaux en soirée. Quelques créneaux sont également proposés aux Instituts Médico-Educatifs, associations de Papillons Blancs ainsi qu'aux patients de l'Hôpital de Jour de Denain.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC EN PÉRIODE SCOLAIRE

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Séance Publique	-	17h-18h30* (Séance dames)	14h-16h30 16h30-18h30*	18h30-21h (Séance adultes)	15h-18h	9h-12h*
Aquagym	18h15-19h**	-	18h45-19h30	17h20-18h**	-	-
Leçon de natation	17h-18h	18h30-19h30	-	-	13h-14h	-
Ecole de natation	-	-	-	-	14h-15h	-

Pour les séances publiques la sortie du bassin se fait ½ heure avant la fin de séance

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC EN PÉRIODE DE PETITES VACANCES SCOLAIRES

Horaires	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Séance Publique	14h-16h30 16h30-18h30* (Séance dames)	9h-12h 14h-16h30 16h30-18h30*	14h-16h30 16h30-19h*	14h-16h/16h-18h 18h-21h* (Séance adultes)	14h-16h30 16h30-19h	9h-12h*
Aquagym	-	18h45-19h30	-	17h20-18h	-	-

TARIFS

ADULTES : 1 entrée : **2,70€** ;

Abonnement de 10 entrées : **24,30€**

ENFANTS :- Moins de 16 ans : 1 entrée : **1,45€** ;

Abonnement de 10 entrées : **13,00€**

- De 2 à 6 ans : 1 entrée : **1,20€** ;

Abonnement de 10 entrées : **10,00€**

- Moins de 2 ans : **Gratuit**

AQUAGYM : 1 séance : **4,40€** ;

Abonnement de 10 séances : **40,00€**

SAUNA : 1 séance : **6,00€** ;

Abonnement de 10 séances : **54,00€**

ECOLE DE NATATION :

de Septembre à Juin **50,00€**



(*) Sauna ouvert

(**) Lundi : Ouverture des portes à 18h et possibilité de nager jusque 19h30
Vendredi : Ouverture des portes à 17h et possibilité de nager jusque 18h30

CULTURE

LA CHORALE A FÊTÉ SES 25 ANS !

Le 28 janvier, la chorale mixte Escaudain en Ostrevant a donné un concert exceptionnel à la salle de la Jeunesse pour fêter ses 25 ans d'existence.



À cette occasion, les choristes escaudinois, accompagnés de la classe de chant du conservatoire municipal d'Anzin, ont interprété devant Monsieur le Maire, Jeannette MARCUZZI, adjointe à la culture, plusieurs élus et un public nombreux des extraits de l'opérette « Monsieur de La Palisse » de Claude Terrasse. À l'issue de ce concert, Albert DHENNAIN, a été nommé Président d'Honneur de l'association, en remerciement de son implication durant toutes ces années.



Albert DHENNAIN

RESTAURATION DE DRAPEAUX

Après avoir été entièrement restaurés par la CAPH, la remise officielle de neufs drapeaux d'anciennes associations escaudinoises s'est déroulée le 24 février dernier, en présence de nombreux élus dont le Maire, Jacky LAURE, Jeannette MARCUZZI, adjointe à la culture, mais aussi de Gilbert DHENNAIN, conservateur du musée, et de plusieurs membres de l'association des Amis du Musée dont la présidente, Mme GRIFFON. M. GAYOT, conservateur des musées de la communauté d'agglomération, a détaillé le long et minutieux travail nécessaire à la restauration de ces bannières, symboles du passé d'Escaudain.

Dans l'attente de leur prochaine exposition, les drapeaux sont entreposés dans des boîtes spécialement adaptées, fournies par la CAPH, afin de les préserver au mieux.



drapeau de l'association de gymnastique « La Sportive » datant de 1920

LES EXPOS DU CERCLE LAÏQUE

Le Cercle Laïque socioculturel Jacques Brel a proposé plusieurs expositions en ce début d'année, avec pour débiter la 3ème édition des « rencontres d'artistes » organisée au Foyer Jacques Brel du 20 au 27 janvier. Les trois artistes locaux mis à l'honneur cette année étaient Edith BAEFCOP, Emile CAPPONI et Enrico SERRAO. Les nombreux visiteurs ont ainsi pu admirer certaines des nombreuses sculptures et peintures qu'ils ont réalisées.

Tous trois ont été chaleureusement félicités par Michel LEFEBVRE, conseiller général et par les membres du conseil municipal, notamment Bruno SALIGOT, 1er adjoint, Jeannette MARCUZZI, adjointe à la culture.

Les élèves de l'école Schneider ont eux aussi participé à cet événement en exposant des toiles réalisées en classe.



Les trois artistes locaux avec la marraine Eliane POUPART

Puis du 15 au 18 février, ce sont « Les Journées du Tibet » qui ont été organisées en collaboration avec l'association « Phendé Ling – Aide et Joie Tibet – Valenciennes » avec au programme, outre l'exposition visible durant ces trois jours, une conférence sur la musique tibétaine, des ateliers d'initiation à la danse ou à la calligraphie tibétaine, un spectacle de musiques, danses et chants traditionnels et une dégustation de mets traditionnels tibétains.



CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



En septembre 2002, l'association Bassin Minier Uni (BMU) a fait le pari de porter la candidature du Bassin minier du Nord-Pas de Calais à une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'enjeu est de faire reconnaître l'histoire et le patrimoine du bassin minier, au même titre que le château de Versailles, de la Grande Muraille de Chine ou de la Statue de la Liberté à New-York. À travers la mise en lumière du patrimoine minier, il s'agit ainsi de rendre hommage aux mineurs et à leurs familles qui ont bâti ce territoire et de contribuer à son changement d'image.

Pendant près de trois siècles (1720-1990), l'industrie charbonnière a façonné les paysages du bassin minier, ses villes, et en a forgé l'identité. Le territoire offre de nombreux témoignages de cette activité. Il s'agit à la fois des infrastructures techniques (fosses d'exploitation et chevalements, terrils aux formes variées, réseaux de transport comme les chemins de fer et les gares d'eau) et des éléments sociaux (cités ouvrières, écoles, églises, hôpitaux, salles des fêtes, équipements sportifs...).



Parmi les 353 éléments les plus représentatifs du patrimoine minier retenus dans la proposition d'inscription, figurent le **terril Audiffret**, la **cité de coronas Audiffret** et les **cités pavillonnaires Alsace et Couture à Escaudain**. Le terрил conique d'Audiffret est un signal visuel important dans le paysage du Denais, haut-lieu charbonnier et sidérurgique. Quant aux cités minières, elles sont typiques de l'architecture de la fameuse Compagnie des Mines d'Anzin, notamment avec l'utilisation de briques colorées autour des fenêtres. L'ensemble contribue à témoigner de la richesse extraordinaire de l'histoire et de la mémoire minières dans le Nord-Pas de Calais.

Le Comité du Patrimoine mondial, réuni du 24 juin au 6 juillet à Saint-Petersbourg (Russie), décidera de l'inscription du Bassin minier sur la prestigieuse Liste.

ENSEIGNEMENT ●●●●●●●●

INSCRIPTIONS EN ÉCOLES MATERNELLES

Les préinscriptions des nouveaux élèves, nés en 2009 et 2010, des écoles maternelles René Simon/Mme de Sévigné (centre) et Paul Langevin (Saint Marck) se dérouleront en mairie, bâtiment modulaire, **le mardi 15 mai 2012 de 13h45 à 15h30**. Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Pour les familles relevant des secteurs des autres écoles (Marcel Cachin, Schneider, Roger Salengro), se rapprocher directement de l'établissement concerné.

Pour les familles dont les deux parents travaillent et qui sollicitent une **dérogation scolaire**, fournir :

- une demande écrite adressée à Monsieur le Maire,
- les attestations des employeurs respectifs,
- la copie du livret de famille,
- si nourrice, une attestation sur l'honneur de celle-ci indiquant ses nom, prénom et adresse,
- pour les familles extérieures souhaitant scolariser leur enfant à Escaudain, fournir l'accord de la mairie d'origine.

ALLOCATION AUX LYCÉENS ET ÉTUDIANTS

Cette année encore la municipalité verse une bourse communale aux élèves ayant fréquenté assidument en 2011-2012 :

- un établissement d'enseignement spécialisé (handicapés, section d'études spécialisées d'un collège, institut médico-éducatif) ;
- un établissement du second cycle de l'enseignement secondaire (lycée) ;
- un établissement de l'enseignement supérieur.

Pour en bénéficier, les personnes concernées doivent déposer les documents nécessaires à l'instruction de leur demande en mairie au service comptabilité (2ème étage) **entre le 4 juin et le 6 juillet**. Attention, aucune demande ne sera acceptée après ce délai. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service au 03.27.44.89.07.

Documents à fournir pour les personnes majeures :

- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur ;
- un certificat de scolarité daté au plus tôt de fin mai 2012 signé par le chef d'établissement avec le cachet ou une copie de la carte étudiant où figure l'adresse du demandeur.

Documents à fournir pour les personnes mineures ou handicapées :

- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom des parents (joindre une copie du livret de famille pour les couples en concubinage ; en cas de divorce fournir une copie du jugement) ;
- un certificat de scolarité daté au plus tôt de fin mai 2012 signé par le chef d'établissement avec le cachet ou une copie de la carte étudiant où figure l'adresse du demandeur.

L'allocation sera versée fin octobre, début novembre. Les montants sont les suivants :

- enseignement supérieur et élèves handicapés : 92 euros.
- enseignement secondaire (général, technique ou agricole) : 31 euros.

Les Espaces Numériques de Proximité

LA VILLE D'ESCAUDAIN ET LA CAPH AFFIRMENT LEUR VOLONTÉ DU PROJET TERRITOIRE NUMÉRIQUE EN VOUS PROPOSANT : 4 ESPACES NUMÉRIQUES DE PROXIMITÉ. CES ESPACES VOUS PERMETTENT EN GROUPE OU INDIVIDUELLEMENT DE VOUS INITIER À L'INFORMATIQUE, D'EFFECTUER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, TOUT EN DISPOSANT D'UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN.

Les services proposés :

Apprentissage des TIC pour tout public

Création multimédia

Ressources et équipements innovants

Soutien aux projets culturels

Soutien aux projets de quartier

Soutien à l'action sociale et à la réinsertion

Accompagnement des associations

Accès aux savoirs

Accès aux services publics

Accueil des demandeurs d'emploi

Accueil des entreprises

Accueil des groupes scolaires

Accueil des personnes handicapées

Accueil des seniors



ENP MARCEL CACHIN
ECOLE MARCEL CACHIN
RUE PIERRE DEGEYTER
59124 ESCAUDAIN

Horaires temps scolaires :
Mardi de 17H00 à 19H00
Mercredi de 9H00 à 12H00
Jeudi de 17H00 à 19H00
Samedi de 14H00 à 18H00

Horaires temps de vacances :
Mardi de 15H00 à 18H00
Mercredi de 9H00 à 12H00
Jeudi de 15H00 à 18H00
Samedi de 14H00 à 16H00



ENP PAUL SCHNEIDER
ECOLE PAUL SCHNEIDER
219, RUE PAUL BERT
59124 ESCAUDAIN

Horaires temps scolaires :
Lundi de 18H00 à 21H00
Mercredi de 9H00 à 12H00
Vendredi de 17H00 à 20H00
Samedi de 9H00 à 13H00

Horaires temps de vacances :
Lundi de 16H45 à 20H15
Mardi de 16H45 à 20H15
Mercredi de 9H00 à 13H30
Jeudi de 16H45 à 20H15



ENP ROGER SALENGRO
ECOLE ROGER SALENGRO
RUE ROGER SALENGRO
59124 ESCAUDAIN

Horaires temps scolaires :
Lundi de 17H00 à 19H00
Mercredi de 17H30 à 19H30
Vendredi de 17H00 à 19H00
Samedi de 10H00 à 12H00

Horaires temps de vacances :
Lundi de 14H00 à 16H00
Mercredi de 14H00 à 16H00
Vendredi de 14H00 à 16H00
Samedi de 10H00 à 12H00



ENP VICTOR HUGO
ECOLE VICTOR HUGO
PLACE GAMBETTA
59124 ESCAUDAIN

Horaires temps scolaires :
Mardi de 17H00 à 20H00
Mercredi de 14H00 à 19H00
Jeudi de 18H00 à 21H
Samedi de 10H00 à 12H00

Horaires temps de vacances :
Lundi de 13H00 à 16H30
Mardi de 13H00 à 16H30
Mercredi de 14H30 à 19H00
Jeudi de 13H00 à 16H30



Les espaces numériques organisent des ateliers tout au long de l'année. Chaque mois des thématiques vous sont proposées.



En avril : Le développement durable

En Juin : La fête de la musique

La fête du cinéma

En Septembre : Les journées du patrimoine

Sortie randonnée

En Octobre : La semaine du Goût

Une journée "porte ouverte" sera organisée à l'espace Victor Hugo afin de présenter les travaux des usagers, mais aussi afin de présenter les divers services proposés au seins des espaces numériques.

RAPPEL DES RÈGLES D'ACCÈS AUX CYBER BASES

Marcel Cachin, Roger Salengro, Paul Schneider et Victor Hugo

Lors de votre première visite vous munir :

- * De votre fiche d'inscription ⁽¹⁾,
- * D'un justificatif de domicile,
- * D'une autorisation Parentale (pour les mineurs) ⁽¹⁾,
- * Du règlement intérieur daté et signé (compléter par les parents pour les mineurs) ⁽¹⁾,
- * D'une attestation d'assurance,
- * D'une photocopie de la pièce d'identité

Pour vos visites suivantes :

- * Se conformer aux horaires d'ouverture et règles d'utilisation de l'Espace Numérique de Proximité et de ses services ;
- * Réserver, au minimum 24 h à l'avance (ou à la séance précédente). La réservation est nominative. Après 10 minutes de retard sur l'horaire prévu, le poste réservé pourra être attribué à un autre utilisateur ;

- * Se présenter à l'animateur/trice avant de s'installer à un ordinateur et lui signaler son départ de l'Espace Numérique ;
- * Se conformer aux consignes de l'animateur/trice ;
- * Ne pas se faire accompagner de plus d'une personne au sein de l'Espace Numérique ;
- * Accompagner ou faire accompagner par un adulte son ou ses enfants de moins de 12 ans et être, en tant que parent, entièrement responsable du comportement et des actes de ses enfants mineurs qui fréquentent l'Espace Numérique ;
- * Ne communiquer à personne les identifiant et mot de passe reçus lors de son inscription et constituant son compte personnel d'accès aux services de l'Espace Numérique de Proximité ;
- * ...

(1) documents remis lors de votre visite préalable

Renseignements :

M. Sébastien SION au 03 27 44 88 10

Mini-site cyber Base : <http://escaudain.cyber-base.org>

Site de la ville : <http://www.ville-escaudain.fr>

JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS 6/12 ANS DU « MERCREDI » : C'EST GÉNIAL !



Une « Crêpe Party » était organisée le mercredi 8 février par les animateurs de l'Accueil de Loisirs du « Mercredi ». L'atelier cuisine a permis aux enfants de préparer des crêpes pour le goûter. L'occasion était donnée d'inviter les parents : cette initiative a permis d'associer les familles à la vie de notre structure, l'animation s'est déroulée dans un climat convivial, nul doute que tout le monde en gardera un excellent souvenir.

L'Accueil de Loisirs 6/12 ans du « Mercredi » permet aux enfants de s'initier à l'informatique, aux travaux manuels et aux activités sportives. Le service jeunesse de la CAPH propose régulièrement aux enfants des ALSH de participer à des animations thématiques comme celle qui a conduit à la sensibilisation aux arts de la marionnette et au spectacle « le petit chaperon

rouge » organisé dans le cadre des spectacles vivants. Des sorties sont également proposées aux enfants : patinoire, cinéma, escalade, piscine, école des arts du cirque de Lomme, parc animalier... L'accueil est ouvert chaque mercredi de 13h30 à 17h en période scolaire, les enfants se retrouvent à l'école Marcel Cachin, rue Pierre Degeyter.



L'ACCUEIL DE LOISIRS 6/12 ANS DES VACANCES D'HIVER : «DIRECTION RIO DE JANEIRO»

Le centre de loisirs s'est déroulé du 27 février au 9 mars. Les enfants se sont retrouvés au Centre Culturel Charles de Gaulle. L'équipe d'animation avait soigneusement concocté un programme d'activités adapté à chaque tranche d'âge. Étaient notamment proposés des activités manuelles et sportives, de la danse, des grands jeux, informatique, initiation au basket proposée par le club de Basket Féminin d'Escaudain, et diverses sorties (piscine, bowling et laser game, spectacle au casino de St-Amand-les-Eaux, patinoire, Klubfootball, spectacle au cirque éducatif de Sin-le-Noble).

Le mercredi 7 mars s'est déroulée à la salle de la Jeunesse la traditionnelle fête des masques, les enfants et les animateurs ont ainsi fêté comme il se doit la fin des vacances d'hiver. Cette manifestation fut l'occasion de passer un moment agréable en compagnie des familles.



Depuis 2009 le concours de masque permet aux enfants et animateurs de mettre en place une organisation digne des élections. En effet parents, élus et spectateurs présents ont participé activement en déposant dans une urne un bulletin de vote pour leur masque favori. De nombreuses récompenses ont été distribuées aux enfants ainsi mis à l'honneur.

D'ores et déjà souhaitons aux jeunes de s'épanouir pleinement aux accueils de loisirs organisés par la municipalité. Ceux-ci fonctionnent durant les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver, et de printemps pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.



les parents ont participé avec leur danse « corde à sauter »



remise de récompense aux enfants

LES QUARTIERS

« MIEUX-VIVRE » : APRÈS 20 ANS D'EXISTENCE, UNE PROBLÉMATIQUE DE LOCAUX POURRAIT REMETTRE EN CAUSE LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION...

Le 7 décembre dernier, l'association « Mieux-Vivre » du quartier Louise Michel fêtait ses 20 ans d'existence. Cette dynamique association de quartier, compte à ce jour plus de 200 adhérents et ce chiffre est en constante augmentation. Il faut souligner l'importance du travail réalisé sur le quartier et ses environs par Mieux Vivre. Foyer de réunion et de convivialité les actions de l'association ont permis à de nombreux résidents de sortir de leur isolement, d'entreprendre une activité, voire d'intégrer le chantier d'insertion porté par l'association. Nombre d'enfants, d'adolescents et de parents issus du quartier et de l'ensemble de la commune sont impliqués dans les activités proposées qui vont de l'accueil de loisirs, à l'accompagnement scolaire en passant par des séjours familiaux, un important partenariat avec la CAF est en place depuis de nombreuses années. Les séniors ne sont pas oubliés dans la démarche et sont régulièrement reçus pour des activités conviviales et intergénérationnelles. Il faut noter que le chantier d'insertion participe activement à l'entretien des espaces verts et à l'amélioration du cadre de vie. L'association génère des emplois au sein du quartier, autant par le chantier d'insertion que par le dispositif d'accueil de loisirs.



loisirs et l'encadrement périscolaire, et notamment l'action CUCS du dispositif d'accueil parents/enfants. Face à cette situation, et à l'impossibilité d'effectuer des travaux dans le local existant, des solutions d'urgence ont dû être trouvées. Les accueils de loisirs ont ainsi pu être provisoirement délocalisés. Selon les tranches d'âges des solutions spécifiques ont été mises en place : l'école maternelle René Simon pour les plus petits, le foyer Jacques Brel pour les 6/12 ans et les 13/18 ans. Pour l'accueil périscolaire, une salle a été mise à disposition au Centre Culturel Municipal Charles de Gaulle.

Il convient de mentionner l'accord sans réserve des partenaires impliqués à savoir : Monsieur MAERTEN, directeur de l'école maternelle René Simon, et Madame Claude LOÏACONO, présidente du Cercle Laïque.

L'association devant pouvoir continuer de fonctionner au sein de son quartier, malgré un contexte financier difficile, une solution durable doit être trouvée. En effet, suite aux travaux de réhabilitation du quartier Louise Michel prévus par le bailleur, le local associatif existant, qui héberge encore le chantier d'insertion, l'atelier cuisine et les diverses activités proposées aux plus de 18 ans, sera détruit à l'échéance de 2014. Lors d'une récente rencontre avec des responsables de la société immobilière propriétaire des locaux, ceux-ci se sont engagés à travailler avec les élus municipaux pour solutionner de façon efficace la problématique de l'accueil des enfants.



Pourtant lors de la visite de contrôle annuelle des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le local associatif inauguré en 1996, situé au cœur de l'îlot de la résidence Louise Michel, a fait l'objet d'un avis d'inadaptabilité à l'accueil des enfants, remettant ainsi en cause l'accueil de

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2012

Le Budget Primitif 2012 s'inscrit cette année encore dans un contexte de crise économique, d'inflation et de réduction des déficits publics. L'environnement économique instable que chacun connaît a amené les élus membres des différentes commissions municipales à maintenir leur volonté de prudence face à l'avenir incertain qui est réservé aux collectivités. Ainsi les dépenses de fonctionnement ont été pour l'essentiel reconduites à leur niveau 2011, d'autant que les principales dotations perçues par la commune diminuent globalement de 0,14% par rapport au dernier exercice en raison du gel de l'enveloppe des dotations de l'Etat.

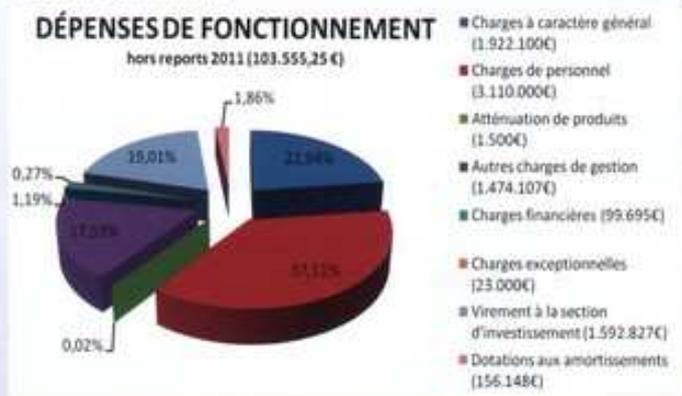
Cependant malgré ces difficultés, le BP 2012 permet de préserver l'ensemble des services offerts à la population, d'entretenir le patrimoine communal, les bâtiments et la voirie et de poursuivre le développement urbain, tout en préservant des marges de manœuvre pour 2013. Ainsi une partie importante de l'excédent 2011 (900.000€) a été mise en réserve.

Le BP a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars 2012. Il s'équilibre comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	5.182.318,70	8.482.932,25	13.665.250,95
Recettes	5.182.318,70	8.482.932,25	13.665.250,95

Le BP 2012 présente les principales caractéristiques suivantes :

• **La maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement**, qui a permis de dégager un autofinancement de 1.748.974,83 €. Précisons que le compte administratif 2011 a été voté avant l'adoption du budget primitif, ce qui a permis la reprise immédiate des résultats de l'exercice précédent.



• **Des recettes de fonctionnement qui manquent de dynamisme :**



- **les dotations** qui stagnent (cf. tableau)

	2011	2012	Variation 2011/2012
Dotation forfaitaire	2.464.126	2.473.397	+ 0,38 %
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (estimation)	731.821	731.821	-
Dotation Nationale de Péréquation (estimation)	150.410	135.369	- 10,00 %
Dotation de Solidarité Rurale (estimation)	97.900	97.531	- 0,38 %
Dotation de solidarité C.A.P.H.	741.646	741.646	-
FNGIR + DCRTP	96.309	96.309	-
Montant total des dotations	4.282.212	4.276.073	- 0,14 %

- le produit de la **fiscalité** qui malgré des taux inchangés depuis six ans évolue légèrement (augmentation par l'Etat des bases des impositions locales de 1,8%, nouvelles constructions). **Les contributions directes représentent 23,10 % des recettes réelles de fonctionnement.**

Taux d'imposition 2012 (identiques depuis 2006)	
Taxe d'habitation	23,29 %
Taxe foncière (bâti)	22,32 %
Taxe foncière (non bâti)	69,78 %

- le non recours à l'**emprunt** qui permet de faire baisser la dette de la commune.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE			
Année	Population de référence (INSEE)	Encours de la dette par habitant	Moyenne nationale de la strate (villes de même importance)
2007	9383	508,35 €	747,00 € (dernière donnée connue)
2012	9192	301,81 € (soit une baisse de 40,63% depuis 2007)	

• **La poursuite des réalisations prévues en section d'investissement, les principales étant :**

- aménagement de voirie (trottoirs rue Gustave Delory et Edouard Vaillant, trottoirs et chaussée cité Philippe, rectification du virage des rues de la Paix et Taffin, provision) : 358.000 € ;
- aménagement du centre Florimond Deroubaix : 25.000 € ;
- réalisation d'un espace vert entre la cité Couture et le collège qui achèvera l'opération de rénovation urbain du site Knox : 634.000 € ;
- réhabilitation de la salle Pironi : 162.000 € ;
- travaux d'accessibilité, d'issue de secours et de câblage informatique à l'école Paul Langevin : 18.000 € ;
- extension du club house du football : 350.000 € ;
- isolation phonique du restaurant scolaire Jules Ferry : 80.000 €.

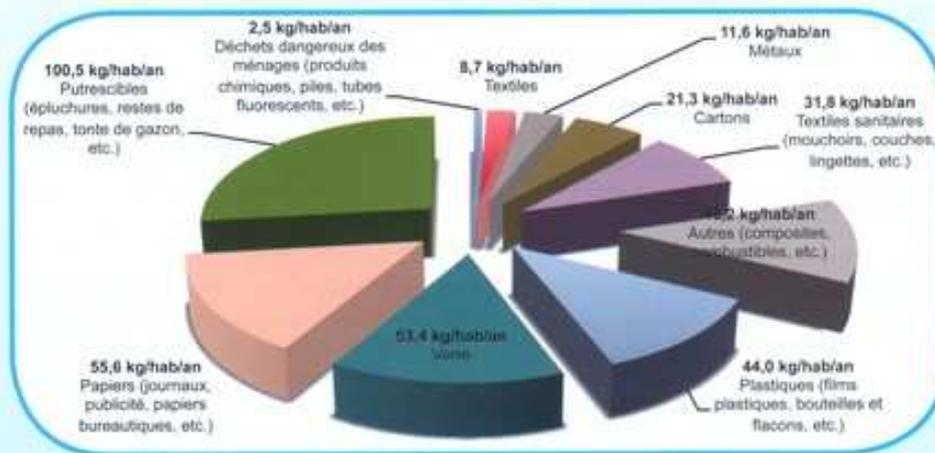
INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS		Valeurs pour Escaudain (BP 2012)	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	721,32	967,00
2	Produit des impositions directes / population	187,92	425,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	813,58	1 072,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	271,88	563,00
5	Encours de la dette / population	301,81	747,00
6	Dotations globales de fonctionnement / population	374,03	230,00

EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011	
RÉSULTAT D'ENSEMBLE (fonctionnement et investissement)	
DÉPENSES	RECETTES
8.766.612,71	11.434.009,18
Restes à réaliser :	Restes à réaliser :
2.320.298,97	968.879,65
Résultat définitif - excédent : 1.315.977,00	

HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT...

MOINS DE GASPILLAGE POUR MOINS DE DÉCHETS DANS NOS POUBELLES

Suite au Grenelle de l'Environnement, un programme local de prévention des déchets, appelé « Programme Boréal Hainaut-Ostrevent-Cambrésis », a été signé en 2011 par 13 intercommunalités dont la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH). Ce dernier prévoit de réduire de 7% les déchets ménagers d'ici 2015. Chaque année, ce sont environ 660 kg/hab. de déchets qui sont produits dont 400 kg/hab. collectés à notre porte. Il est possible de les réduire et nous pouvons tous faire un geste quotidien : à la maison, à l'école, sur notre lieu de travail ou encore lors de nos courses. Mais rappelons-le, « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».



Que jetons-nous dans nos poubelles ?

Une solution rapide et efficace pour réduire vos déchets : le compostage.

Le compostage permet d'alléger notre poubelle de 100 kg. Cette technique consiste à recycler, valoriser et transformer nos résidus de cuisine (épluchures de légumes, marcs de café, sachets de thé, restes de repas, coquilles d'œufs, etc.) et ceux de notre jardin (gazon, feuilles mortes, branchages, etc.). Au bout de 6 à 9 mois, un terreau fertile est disponible dans notre composteur.

Pour connaître toutes les astuces pour composter ses déchets, obtenir un terreau de qualité et acheter à prix avantageux un composteur (un par foyer), le Programme Boréal en lien avec l'Association des Guides Composteurs Nord de France (AGNF) organise une réunion publique **le samedi 21 avril de 10h00 à 11h30 à la salle du 3ème âge (jardin public)**.

Et, pour ceux qui souhaitent aller plus loin et transmettre le message du compostage, des formations de guides-composteurs entièrement gratuites sont également proposées.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Charlotte DHAVELONS, chargée de communication du Programme Boréal Hainaut-Ostrevent-Cambrésis par téléphone au 03.27.43.04.43 ou par courriel à charlotte.dhavelons@siaved.fr

DIVERS

ÉLECTIONS 2012

• DATES DES PROCHAINES ÉLECTIONS :

- Election Présidentielle : les 22 avril et 6 mai 2012.
- Elections Législatives : les 10 et 17 juin 2012.



• CHANGEMENT DE BUREAU DE VOTE :

Suite à des modifications effectuées dans le zonage électoral, des électeurs seront soumis à un changement de bureau de vote. Cela concerne les résidents des rues des Semailles, J.Jaurès, G.Delory, C.Périer, chemin de Mastaing, et cité Marcilly, ainsi qu'une partie de ceux des rues P.Bert, V.Hugo, J.Guesde et E.Zola. Afin que ces changements soient bien appréhendés et n'aient pas d'incidences sur les prochains scrutins, une commission d'élus se chargera de l'information au porte à porte des électeurs concernés. Toutefois, les électeurs sont invités à contrôler à quel bureau de vote ils sont rattachés sur la carte électorale qui vient de leur parvenir.

• VOTE PAR PROCURATION :

Si vous ne pouvez pas participer aux prochaines élections, vous avez la possibilité de donner procuration à la personne de votre choix. Attention toutefois, cette personne devra obligatoirement être inscrite sur la liste électorale d'Escaudain et ne pourra être titulaire que d'une seule procuration.

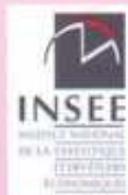
Pour l'établir, il faut vous rendre au commissariat de police de Denain, muni(e) de votre carte nationale d'identité et de votre carte d'électeur. Vous devez alors communiquer les coordonnées de la personne à qui vous donnez procuration ainsi que sa date de naissance.

• ATTENTION :

Lors des prochaines élections, la propagande vous sera distribuée par voie postale comme d'habitude. Toutefois, la présentation de cette dernière se fera désormais **sous film plastifié de couleur bleue** comme ci-dessous et non plus sous enveloppe kraft.



HAUSSE DE LA POPULATION



L'INSEE a transmis le chiffre de population résultant du recensement et pour la première fois depuis celui de 1968, la courbe repart à la hausse. Ainsi, au 1er janvier 2012 la population totale (municipale et comptée à part) s'établit à **9.192 habitants** contre 9.105 au 1er janvier 2011, soit 87 personnes supplémentaires. Certes la variation n'est pas extraordinaire mais il s'agit d'une tendance qui confirme que le travail entrepris ces dernières années porte ses fruits

et qui pourrait être confortée ces prochaines années compte tenu des programmes de logements actuellement en cours

de développement sur notre territoire (quartier Saint Marck, résidence de la Savonnerie sur l'ancien site Knox, Domaine de la Ferme, et résidence Ambroise Croizat).

Par ailleurs, ce chiffre a un impact direct sur nos finances, puisque certaines dotations versées aux communes par l'Etat sont fonction du nombre d'habitants, notamment la dotation générale de fonctionnement qui constitue l'une des principales ressources de la municipalité.

BILAN DE LA CAMPAGNE HIVERNALE DES RESTOS DU CŒUR



La campagne hivernale s'est achevée le mardi 20 mars. Durant les 17 semaines de fonctionnement, les Restos du Cœur ont aidé 195 familles et distribué environ 50 tonnes de denrées alimentaires, produits bébé, d'hygiène et d'entretien.

La collecte nationale des vendredi 9 et samedi 10 mars a permis de récolter 1.400 kg de denrées qui seront distribuées lors de l'inter-campagne. L'association remercie les trois supermarchés qui ont participé à cette collecte et surtout les donateurs escaudinois toujours aussi généreux lorsqu'il s'agit d'aider les plus défavorisés.

L'association prépare dès maintenant l'inter-campagne qui débutera le 24 avril à raison d'une distribution toutes les deux semaines jusqu'au 30 octobre. Sont concernées les familles ayant les plus faibles revenus correspondant à la moitié du barème des Restos du Cœur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants d'Escaudain ont organisé leur 67^{ème} assemblée générale le 19 février dernier, en présence de Bruno SALIGOT, 1^{er} adjoint, qui représentait la municipalité. En ouverture, après les présentations et les remerciements d'usage, le Président Georges DUBOIS a rappelé qu'en 2012 sera célébré le 50^{ème} anniversaire de l'arrêt des combats en Afrique du Nord. Il a également évoqué l'importance de la cérémonie du 5 décembre pour les CATM. Il a ensuite laissé la parole au secrétaire, Jacques DUHAIN, qui dans son rapport moral a énuméré les nombreuses manifestations auxquelles les membres de l'association participent. Enfin, le trésorier adjoint, Michel LEBON, a rendu compte de la bonne tenue de la trésorerie ainsi que de l'importance de l'action sociale mise en œuvre par la section escaudinoise. La cérémonie s'est achevée par la remise d'un cadeau aux personnes présentes et le traditionnel pot de l'amitié.



LA MARINE NATIONALE RECRUTE

Vous avez entre 17 et 29 ans, d'un niveau 3^{ème} à BAC+5 ? La marine nationale vous propose pour l'année 2012 plus de 3.000 emplois dans 34 spécialités différentes : techniques maritimes, mécanique, électrotechnique/électronique, opérations aéronautiques, administration, métiers de bouche, fusilier marin/sécurité, marin pompier, plongeur démineur...

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :

CIRFA MARINE LILLE

47, rue Jacquemars Gielée - BP 81338

59014 LILLE Cedex

Tél. : 03.20.57.63.46 - Fax : 03.20.63.92.28

cirfa.lille@marine.defense.gouv.fr - <http://www.etremarin.fr>

MANIFESTATIONS À VENIR

Mai

- **1er mai** : fête du travail - défilé et remise des médailles du travail (11h : rassemblement rue de la Savonnerie, devant la future médiathèque)
- **1er mai** : tournoi de football catégorie vétéran (stade municipal)
- **6 mai** : tournoi U20 organisé par le basket masculin, salle Allende
- **8 mai** : 67^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945 - défilé (11h : rassemblement cité Yser)
- **8 mai** : challenge Michel Raout, organisé par le basket féminin, salles Allende et Pironi
- **8 mai** : tir du Roy, organisé par les archers escaudinois (stade municipal)
- **11 mai** : course contre la faim des CM2/6^{ème} organisée par l'inspection académique (stade municipal)
- **17 mai** : tournoi minimes, organisé par le basket féminin (salles Allende et Pironi)
- **Du 19 mai au 17 juin** : tournoi open de tennis François Coudert (salles Allende et Pironi)
- **Du 22 au 29 mai** : exposition « prévention contre les dépendances » (salle de la Jeunesse)
- **24 mai** : conférence sur la violence (salle de la Jeunesse)
- **Du 26 au 28 mai** : tournoi international de football U15 « Fabrice Dojo » (stade municipal)
- **27 mai** : match de gala Variété Football Club / Anciens du PSG (stade)
- **28 mai** : exposition-vente de peintures sur soie (foyer Jacques Brel)
- **30 mai** : réception de la fête des mères (salle des mariages)

Juin

- **2 juin** : 2^{ème} pas Force Athlétique et Développé couché (salle Pironi)
- **3 juin** : brocante organisée par le club des supporters du football (place Gambetta)
- **8 juin** : randonnée VTT nocturne des lampistes
- **8 juin** : hommage aux morts en Indochine (monument aux morts)
- **9 juin** : fête des amis, organisée par l'association Nouveau Regard (cité Schneider)
- **13 juin** : remise des prix de la quinzaine commerciale (salle de la Jeunesse)
- **17 juin** : brocante organisée par le comité des fêtes de la cité Nervo (cité Nervo)
- **18 juin** : commémoration de l'appel du 18 juin 1940 (monuments aux morts)
- **21 juin** : fête de la musique (place Gambetta)
- **21 juin** : remise des prix de l'école de musique (salle de la Jeunesse)
- **30 juin** : gala de danse de l'association Bimbo (théâtre de Denain)

Juillet

- **1er juillet** : gala de l'école municipale de danse (théâtre de Denain)
- **1er juillet** : tir Beursault des archers (stade municipal)
- **Du 7 au 10 juillet** : ducasse (place Gambetta)
- **13 juillet** : festivités du 14 juillet (20h30 : concerts sur la place Gambetta - 23h : feu d'artifices au stade municipal - Programme et horaires des spectacles visibles sur le site de la ville courant Juin)
- **14 juillet** : fête nationale (11h15 : rassemblement au monument aux morts)
- **27 juillet** : fête de fin du centre de loisirs sans hébergement (salle de la Jeunesse)

LA TRIBUNE DES GROUPES ●●●●●

GROUPE «Agir Ensemble pour Escaudain»

(Groupe des élus Communistes et Républicains)

Nous avons été victime, depuis la dernière édition de l'information municipale, d'événements que nous considérons comme graves que ce soit au niveau local ou national. En effet, des tags sur différents lieux de culte et bâtiments publics ne peuvent qu'attiser l'intolérance et la haine entre les différentes communautés de notre ville. Au contraire, nous devons rester solidaires et vigilants afin que ces actes ne se reproduisent plus. Les membres de ces différentes communautés et associations ainsi que la municipalité se sont rencontrés, montrant ainsi leur détermination pour que ces faits ne restent pas impunis, car cela pourrait conduire à des situations plus dramatiques dictées par l'intolérance, comme pour le projet de suppression d'une classe à l'école Roger Salengro, où nous nous sommes engagés dans l'action pour empêcher ce nouveau mauvais coup, et nous avons participé nombreux à la manifestation du 17 mars à Valenciennes. Les élus communistes et républicains seront toujours en contact permanent avec les hommes et les femmes de notre ville, les salariés, les jeunes, les retraités, et cela en toute circonstance. Pour les citoyens que nous sommes, ne rations pas l'occasion qui nous est donnée, l'heure n'aura jamais autant été à la résistance et à donner du souffle à une alternative progressiste.

Le budget 2012 vient d'être voté, il va dans ce sens et, malgré les difficultés qui nous sont imposées (baisse des dotations de l'Etat), il satisfait le besoin de notre population en direction de la jeunesse, des écoles, et du cadre de vie.

Vos élus : Jacky LAURE, Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Annick TRIOUX, Jean-Charles WERY, Édith GIL, Jeanne-Aimée PARYS, Franca PETRIOLI, Chantal PAGANO, Thierry ABDELOUAHED, Sylvie SCHUTT, Ali BENAMARA, Rarib LAAMIMAT

(Groupe Parti Socialiste)

Cher(e)s Escaudinois(es),

C'est dans un contexte économique incertain que nous venons de voter le budget 2012. Vous le savez notre commune ne roule pas sur l'or. Elle dépend encore trop des subventions de l'Etat et des dotations de la CAPH. En février dernier, le groupe socialiste avait demandé de poursuivre, en 2012, les économies de fonctionnement partout où cela était possible et de maîtriser l'endettement, la pression fiscale.

Le budget que nous avons voté va dans ce sens. **Néanmoins nos inquiétudes sont fondées sur l'Etat** de notre pays qui ne parvient pas à se sortir de son endettement en hausse, notamment depuis 5 ans. Il faudra du temps pour dépasser ces difficultés et pour nous, Escaudinois, cela signifie une pression sur nos finances, des investissements plus limités. La vigilance est nécessaire et il nous semble utile

de revoir nos priorités pour économiser davantage là où cela est nécessaire. Selon nous, les aides de la CAPH (communauté d'agglomération) doivent être équitables et tenir compte des revenus différents selon les communes.

Dans le budget 2012, nous avons choisi de **soutenir les investissements de rénovation de nos écoles.** D'abord parce que nos enfants le valent bien, ensuite parce que c'est un moyen de limiter la dépense en gaz et électricité par une meilleure isolation et l'utilisation de la domotique. C'est avec l'aide de notre personnel que la commune a rénové l'école Langevin, à St Marck. Le travail est de qualité, le résultat aussi.

Deux autres points sont importants pour nous : la rénovation de nos voiries (routes et trottoirs) et l'entretien de nos bâtiments communaux afin d'en réduire les coûts de fonctionnement.

Enfin nous souhaitons que les produits de la vente de propriétés communales soient affectés à l'étude de l'aménagement du local près de la poste, afin d'attirer un nouveau dentiste et pourquoi pas, on peut l'espérer, un ophtalmologue, sur notre ville. Pour nous, il est important, malgré un contexte difficile, de faire des choix, d'avancer, malgré les difficultés, tout en préparant l'avenir.

Qu'avril et mai nous soient favorables à tous !

Claude CAULIEZ, Christine TRYBUS, Jacques GAZZARIN, Christelle GUIOT, Michel PLYGA, Marc DUHEM, Abdelaziz LOUGHANI, Annie CZARNECKI, Catherine MERCIER, Sandrine GOURDIN

GROUPE U.N.I.C.

Le **budget 2012** est présenté dans un contexte économique et social qui reste difficile. Il répond partiellement à nos demandes qui portaient sur les points suivants :

- pas d'augmentation des impôts locaux,
- pas de baisse des subventions aux associations,
- pas de recours à l'emprunt,
- poursuite du développement de la commune.

Au même titre qu'en 2009, le groupe UNIC renouvelle son consensus. C'est ensemble que nous défendrons au mieux les intérêts des Escaudinois ! Pour ces différentes raisons, le groupe UNIC vote le budget.

La crise est là, elle s'est installée et frappe encore et toujours. Derrière ce mot « crise », il y a, ne l'oublions pas, des réalités humaines et sociales. Un grand nombre de salariés ont perdu leur emploi, un grand nombre de familles et de retraités sont plongés dans la précarité. Combien de

personnes qui se croyaient à l'abri commencent à douter de leur avenir ! C'est le cas des salariés de SEVELNORD. La motion soutenue par l'UNIC, la création du comité de vigilance, montrent que la mobilisation de tous peut avoir des effets sur la discussion mais pour cela il nous faut encore et toujours restés attentifs et prudents.

Au chapitre des **faits divers**, Escaudain a encore fait la une des journaux. Gestes et comportements imbéciles qui ont forcément des répercussions sur les finances et l'image de notre ville ! Quand prendrons-nous conscience que seules la solidarité et la bonne entente apporteront paix et sérénité !

Voter est un droit mais aussi un devoir civique essentiel au fonctionnement d'une démocratie. Nos aïeux se sont battus pour que nous puissions nous exprimer ! **UTILISEZ DONC CE DROIT !** **Votons les 22 avril et 6 mai 2012 (Présidentielles) et les 10 et 17 juin 2012 (Députés) !**

Francis DUFOUR, Ida PIERIN, Gérard DECAMPS

GROUPE « Le Nouvel Élan Escaudinois »

Quand on parle de notre bonne ville d'Escaudain dans les médias, il y est toujours question d'insécurité, de dégradations, de destruction. Dans les réseaux sociaux c'est la même chose. La politique sociale de la majorité engendre la misère. Qui dit misère dit chômage, qui dit chômage dit désœuvrement. Le taux des foyers fiscaux non imposables représente **69 %** et le taux de chômage sur la commune (**21,15 %**) est supérieur à celui de l'arrondissement (16,63%). L'autre facteur qui retient notre attention est l'écart entre les taux de demandeurs d'emploi de longue durée : **43,84 %** sur Escaudain et **38,26 %** pour l'arrondissement.

Et malgré cela, la ville continue de construire des logements sociaux. Quand mettront-ils en place la mixité sociale ? En construisant des logements qui rapporteront de la fiscalité à notre commune et permettront à nos jeunes de s'implanter définitivement. Et surtout de

renflouer les caisses de la commune, de faire rentrer plus d'argent dans les caisses de la ville, il nous faut davantage de propriétaires, il ne faut pas compter sur les dotations étatiques.

Même si la majorité s'est calmée et ne contracte plus d'emprunt depuis peu, l'annuité de la dette est suffisamment conséquente : **487.139,59 €** pour cette année.

Ayons une volonté de choisir l'autofinancement, ne vivons plus au dessus de nos moyens, ce qui ne peut être fait cette année, remettons-le à plus tard pour éviter l'enlisement. La dette importante de la commune ne doit plus être augmentée sachant que la piscine va devoir être remboursée dès 2013 et cela pour 20 ans à raison de **69.000 €** par an, donc prudence.

Il est temps de réagir, la crise est encore là !! Restons humble, pensons aux générations futures que va-t-on leur laisser ??

Vos élus, Jean-Louis FOULON, Muriel BUISINE, José GAMEZ